

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—ANNONCE DE LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT—DÉPÔT D'UN DOCUMENT
RELATIF À LA POLITIQUE

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, j'aimerais déposer tantôt un document sur la politique relative aux textiles. Copies de ce document ont été fournies aux partis de l'opposition, dès l'approbation donnée ce matin par le cabinet.

Au cours des quelques minutes mises à ma disposition, je tâcherai de résumer le document en question, en en citant des extraits.

Monsieur le président, cette nouvelle politique conclut une étude faite par mon ministère, avec le concours de tous les autres ministères intéressés, de la direction des entreprises, des syndicats et des gouvernements provinciaux directement intéressés.

Trois raisons justifiaient cette étude: D'abord, les changements fondamentaux survenus à l'échelle mondiale, dans la technologie, la production et les marchés.

Ensuite, le fait que les mesures actuelles visant à limiter les importations des pays à faible prix de revient sont devenues de plus en plus difficiles à administrer.

Troisièmement, le fait que les industriels, les syndicats et les provinces intéressées ont mis en doute l'efficacité de la politique actuelle, en ce qui a trait aux investissements, aux emplois et au développement régional.

J'énumère ensuite, monsieur le président, tous les facteurs dont il fallait tenir compte, et dont il a été tenu compte, dans l'élaboration de cette nouvelle politique: la contribution que peuvent apporter à l'ensemble de l'économie les industries des textiles et du vêtement; le besoin de stabiliser l'emploi, les répercussions régionales et locales de cette politique sur le développement économique; l'intérêt du consommateur; l'importance de notre commerce d'exportation et nos responsabilités pour l'expansion du commerce dans le monde.

J'analyse ensuite, très rapidement, l'état des industries des textiles et du vêtement au Canada. Entre autres choses, je dis ceci: «La politique actuelle, en vigueur depuis une dizaine d'années, a permis aux industries des textiles et du vêtement de s'adapter et de réaliser, malgré tout, une large mesure de modernisation et de restructuration.

Contrairement à l'opinion souvent exprimée, ces industries sont tout aussi efficaces, du point de vue technologique, que celles de n'importe quel autre pays, y compris les pays à bas prix de revient. Sur le marché canadien, leur production rivalise fort bien avec les

[L'hon. M. Macdonald.]

importations en provenance de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, Mais, en dépit de leur efficacité et de leur productivité, les industriels canadiens ne peuvent pas, dans les conditions actuelles, soutenir la concurrence des pays à bas prix de revient, (notamment le Japon, les pays en voie de développement et les pays à commerce étatisé), pour ce qui est de la plupart des «produits dits «standards», à cause des différences de salaires ou de la politique de prix d'exportation de ces pays.»

● (2.20 p.m.)

[Traduction]

Quelques commentaires maintenant sur la situation des textiles dans le monde. Je dois souligner que les industries des textiles et du vêtement constituent des exceptions importantes à la tendance d'après-guerre vers une réduction appréciable des tarifs et la libéralisation du commerce, sous l'égide du GATT. Les tarifs sont demeurés relativement élevés. Bon nombre de pays industrialisés, en Europe notamment, restreignent encore unilatéralement l'importation des textiles de coton, de fibres synthétiques et de laine, en provenance du Japon, des pays en voie de développement et des pays à commerce étatisé. Il en a résulté une double répercussion sur l'économie canadienne. En premier lieu, les restrictions des autres pays industrialisés ont entraîné un surcroît de pressions de la part des concurrents «à bas prix» sur le marché canadien, relativement plus accessible. On ne peut guère accuser le Canada de n'avoir pas fait sa part pour accommoder les producteurs «à faible prix de revient». Le rapport le prouve, et vous semblez être de cet avis, monsieur l'Orateur. En deuxième lieu, les autres pays ont considérablement limité les possibilités d'exportation des textiles et des vêtements canadiens, et les éléments concurrentiels ont ralenti la libéralisation du commerce mondial des textiles.

Voilà les faits et j'espère que tous les députés en tiendront compte dans leurs critiques.

Il y avait trois options possibles. La première portait sur ce que j'appellerais la politique de la «porte ouverte». Je vais vous décrire quel résultat elle aurait et ce qu'elle signifierait. Cela voudrait dire, entre autres, que le Canada aurait unilatéralement sacrifié la possibilité de posséder une industrie viable et concurrentielle, à cause, surtout, des politiques restrictives adoptées par d'autres pays. À mon avis, nous ne pouvons nous permettre un tel luxe. Je poursuis pour vous parler de la deuxième option que j'appellerais la politique de contingents globaux ou de restrictions généralisées contre les textiles des pays «à bas prix de revient». Je la rejette aussi à cause des répercussions qu'elle aurait